

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		} Etranger

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2888 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 13 mars :*

MM. Barzizza, Deguilhem, Comte, Large, Lemée, Rillardon, Homère, Bord, Macary, Mmes Nizès, Ardaine, Mlle Béranger, MM. Augé, Boursier, Mlles Aubreton, MM. George, Levet, Mlle Déchavanne, M. Garangou.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 27 Mars 1928, à 17 heures.

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 13 mars, auxquels sont ajoutés :

M. André (Ernest), Ambouls, par Nant Aveyron), *Préhistoire*, parrains MM. Pujol et Nicod. — M. Péliissier (R.), 26, boulevard Thiers, Alger (Algérie), *Lépidoptères du Nord de l'Afrique (Bombycides, Sphingides)*, parrains MM. Balachowsky et Nicod. — M. Toscanelli, 6, rue Désirée, Lyon, parrains MM. Desvigne et Ravinet.

2^o Présentation de :

M. Burt Davy (Joseph), lecturer in tropical forest botany, Imperial Forestry Institute of the University, Oxford (Angleterre), par MM. Riel et Nicod. — M. Gessen (René), 3, rue Vauban, Lyon (6^e), par MM. Toucheheuf et Niole. — M. Macaire (Pierre), 2, place Saint-Martin, Caen (Calvados), *Hyménoptères*, par MM. Mazetier et Riel. — M. Biennier (Siméon), 18, rue des

Gras, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — M. Bayer (Dr August), directeur de l'Institut Dendrologique, Zemedelska 3, Brno (Tchécoslovaquie). — M. Kursteiner (Adrien), dentiste, 29, boulevard du Maréchal Pétain, Mulhouse (Haut-Rhin). — M. Péron (Ernest), pharmacien, Châteauvillain (Haute-Marne), par MM. Riel et Nicod. — M. Desbenoit (Lucien), industriel, La Mirandole, par Villerest (Loire), par MM. Bertrand et Larue. — M. Botton (Jean-Claude), route de Riottier, Villefranche (Rhône), par MM. Roche et Royer.

3° M. J. LACORGETTE. — L'habitat des Vipères.

4° Communications diverses.

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 27 Mars, à 20 heures

1° M. GUINOCHET. — Réflexions sur les associations végétales.

2° Présentation de plantes fraîches.

3° Communications diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 3 Avril, à 20 heures

1° Présentation de cartons classés de la collection Robert-Commandeur.

2° Présentations, déterminations, échanges et distributions d'insectes.

Souscription. — La souscription ouverte à la dernière séance entomologique pour l'achat d'un meuble destiné à contenir les collections Robert-Commandeur a reçu un excellent accueil et a permis de couvrir la dépense. La Société adresse ses remerciements à tous ceux qui ont bien voulu y participer.

EXCURSIONS

Excursion mycologique, botanique et entomologique. — Dimanche 1^{er} avril, sous la direction de M. le Dr RIEL, à la Pape. Rendez-vous à la gare de Sathonay à l'arrivée du train partant de Lyon-Croix-Rousse à 13 heures. Retour facultatif à Sathonay par le train de 17 h. 57 ou par les tramways de Rillieux ou de Miribel.

Excursion lichénologique. — Lundi, 9 avril, sous la conduite de M. CHOISY. Rendez-vous à Brignais à l'arrivée du tramway partant de Lyon à 7 heures. Retour vers midi.

Excursion dans les montagnes de la Madeleine et aux gisements de Glozel. — Dimanche 6 mai.

Rendez-vous gare de Vaise, 5 h. 25. Départ, 5 h. 31. — Roanne, 8 h. 34. Départ immédiat en autobus par Renaison, Barage de Latache, Croix du

Sud, Chatel-Montagne (arrêt, visite d'une église du XII^e siècle et des gorges de la Besbre). Le Mayet-de-Montagne, repas tiré des sacs. Glozel, vers midi 1/2. Visite de la station sous la direction probable de M. le D^r MORLET.

Retour. Départ, 14 h. 1/2 par Saint-Priest-la-Prugne, Gué de la Chaux, Rocher de Rochefort (arrêt), Croix-Trévingt, Saint-Alban-les-Eaux. Arrivée à Roanne gare, vers 18 h. 1/2. Départ, 19 h. 07. Repas tiré des sacs dans le train. Lyon-Vaise, 22 h. 40.

Coût, comprenant le chemin de fer, l'auto et la visite du Musée de Glozel : 45 francs à verser en s'inscrivant.

Les inscriptions seront prises à chaque séance de la Société au siège. Le nombre des places est limité.

NOTA. — On peut se rendre à la gare de Vaise, soit par le train partant de Perrache à 5 h. 15 soit par les premiers trams des lignes Montchat-Vaise, partant du dépôt des Pins et ceux de Villeurbanne-Vaise partant de la rue d'Alsace. Un groupe se formera place des Terraux, départ 4 h. 3/4.

ANNALES DE 1926-1927

La distribution du volume de nos *Annales* (t. LXXIII), se fera entre fin mars courant et le commencement d'avril. Il est bien entendu que le volume ne sera envoyé qu'aux membres qui ont acquitté la cotisation de 1927.

A ce propos, nous remercions bien vivement le Bureau du Groupe de Roanne de bien vouloir se charger de la distribution du volume aux membres de ce Groupe.

QUESTIONNAIRE

Nous rappelons à ceux de nos collègues qui ne nous ont pas encore fait parvenir les renseignements demandés en vue de la demande de *reconnaissance d'utilité publique*, qu'il y a urgence à nous faire cet envoi. Un questionnaire sur papier jaune a été récemment envoyé à tous ceux qui n'avaient pas encore rempli cette obligatoire formalité.

EXONÉRATION

M. Donald REDDICK, M. le D^r Théodore SOLACOLU, se sont fait inscrire comme membres à vie.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un de nos membres honoraires perpétuels, M. l'abbé J.-B. DEJOUX. Ce regretté collègue avait accepté la tâche d'organiser notre bibliothèque ; il a consacré à ce laborieux travail ses loisirs, son érudition et toutes ses forces. Nous gardons de lui le meilleur souvenir.

Nous prions sa famille d'agréer, avec le témoignage de notre reconnaissance, nos condoléances les plus sincères.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 29 Novembre 1927 (Suite)

Deux plantes toxiques de Madagascar

Par M. A. RAPHÉLIS

Au mois de septembre 1920, un de mes bons camarades, M. J. BESSON, administrateur des Colonies de 1^{re} classe, alors gouverneur de la Province de Fort-Dauphin, à Madagascar, rentrant en congé avec sa famille, m'apportait, avec de gros paquets d'algues marines provenant de cette province, plusieurs bocaux contenant dans de l'eau formolée des fragments de deux plantes qui sont considérées, dans cette région, comme les plus violents poisons qu'on y connaisse.

Les détails qui les accompagnaient sont des plus curieux. Pris ensuite par de multiples occupations, j'avais laissé de côté ces quelques notes, lorsqu'elles me sont tombées sous les yeux récemment. Pensant qu'elles peuvent intéresser un certain nombre de lecteurs et considérant qu'il s'agit de poisons peu connus, je me permets de transcrire ici les résultats de mon commencement d'enquête.

I. — La première plante est très connue des indigènes qui savent se la procurer dans les lieux incultes et porte le nom local de *Tsiki fiofio*. Elle est accompagnée d'une sorte de certificat ainsi conçu et que je transcris fidèlement en respectant style et orthographe de l'administrateur indigène qui l'a écrit, car je suis d'avis qu'il faut, dans ces sortes de citations, laisser aux documents toute leur originalité :

« D'après renseignements donnés par les Antandroy au sujet de *tsiki-fiofio*.

« Le *tsikifiofio* est un poison le plus violent dans l'Androy, il donne de racines à la forme de manioc, affoncé dans le sol 1 m. 50 centmètres environs de profondeur.

« Dans la saison de la pluie il moim terrible que la saison de chaleur.

« Dans la saison de la chaleur non seulement a manger les tiges et les feuilles oposer sous les aisselles suffire pour le faire mourir, donc les Antandroy s'en servir pour s'est sécuider, hommes et femmes, surtout pour le question de menage et bœuf volé.

« En espace d'une heure le suicideur près ce casser sa pipe. » (*sic*, aucune correction n'étant possible sans changer totalement l'alluré du morceau).

A la suite est un report ainsi noté :

« Le gouverneur a voulu dire racines et même tubercules, car de l'avis de tous c'est la partie la plus dangereuse. » (Une signature illisible.)

Nous aurions donc affaire à un suc extrêmement âcre et actif puisque l'application sous les aisselles des feuilles froissées suffit pour amener la mort en une heure. C'est d'ailleurs la seule façon d'employer cette plante et j'ajoute qu'en dehors d'assez nombreux cas de suicides, elle ne paraît servir ni à l'empoisonnement criminel, ni comme poison d'épreuves que la conquête a fait disparaître depuis des années. Je suppose qu'il y a dans cet exposé un peu d'exagération et que quand il sera possible de contrôler scientifique-

ment son action on verra qu'elle a été sans doute un peu vantée. Pourtant, cette réputation est générale et ne fait dans la province l'objet d'aucun doute, A la longue, elle n'est pas sans agir aussi sur l'imagination. Quoi qu'il en soit ce qu'on dit couramment dans la colonie semble justifier au moins en partie sa mauvaise réputation. Mon ami, en m'apportant ce singulier cadeau, m'a donné les indications qui suivent, recueillies à titre complémentaire, des Malgaches convoyeurs des colis de l'administrateur indigène.

Il s'agirait d'un petit arbuste d'environ 1 mètre de haut, vivant dans les endroits désertiques du pays d'Androy, au sud de la province de Fort-Dauphin, dans le terrain secondaire très probablement. C'est une zone assez sèche où les plantes ne reçoivent, comme humidité pendant une longue période de mois, que la rosée nocturne. La température y atteint normalement dans toute la région, 45 degrés à l'ombre. C'est ce que note l'écrivain du texte en spécifiant la différence d'action pendant la saison des pluies où le suc de la plante se trouve moins concentré. Le rhizome est brisé en deux et simplement frotté sous les aisselles. On l'utilise sans hésiter pour en terminer avec une vive contrariété, un chagrin jugé insurmontable : mort d'un bœuf, querelle conjugale, etc. La plante entière est d'ailleurs manipulée avec un respect égal à son pouvoir ; on se laisse influencer sans doute par une si terrible réputation dont on ressent malgré soi les effets, M^{me} Besson, en brisant les tiges pour les introduire dans le bocal, tremblait de commettre la moindre imprudence et m'a assuré avoir ressenti, ce jour-là, un mal de tête inaccoutumé, heureusement passager. Faut-il voir là aussi un effet de son imagination ou bien ce suc âcre a-t-il réellement cet effet ?

La question vaudrait la peine d'être éclaircie complètement. D'autant plus que l'origine botanique de la plante est loin d'être élucidée au moment où j'écris ces modestes notes. Je me suis adressé à M. le professeur Lurtz en lui demandant si l'espèce botanique ainsi désignée par les Malgaches était connue et, avec sa bienveillance accoutumée dont je le remercie ici, il s'est empressé de me faire savoir le résultat de ses recherches. A ce jour toute la correspondance échangée à ce sujet ne m'avait apporté aucun renseignement. A l'Institut National d'Agronomie Coloniale de Nogent-sur-Marne, dépendance du Ministère des colonies, la plante est totalement inconnue et on m'assure que les recherches seraient intéressantes à mener à bonne fin. Le nom transmis est bien réellement celui employé par les indigènes de la région de Fort-Dauphin et communément par tous. L'orthographe en est exacte. Il ne semble pas, toutefois, avoir encore pénétré en France. Il est vrai qu'il y a tant de plantes encore inconnues dans cette immense île !

Tels sont les détails que je voulais faire connaître sur cet étrange toxique : l'étude botanique et pharmacologique tout aussi bien que la toxicologie sont à faire et il serait facile de se procurer sur place les éléments du travail.

II. — L'autre plante porte dans le pays le nom de *Lombiry*. Elle paraît moins dangereuse à manier quoique tout aussi usitée ; son action est plus lente et d'ailleurs l'emploi n'en est plus le même. Voici ce qu'en dit l'Administrateur indigène qui l'a fait récolter :

« Le Lombiry est un dixième poison moins violent que le tsikifio dans l'Androy il donne de lianne du fleur et de jus en caoutchouc.

« Les Antandroy s'en servent les feuilles et le jus la lianne et les racines tramper dans un calebasse d'eau dont ils boivent par suite de leur colère et chagrin. L'effet de l'empoisonnement étouffer la respiration et arrête la circulation du sang. Il donne une souffrance d'espace de deux heures ou moins pour le faire mourir,

« Le lombiry empoisonne les hommes et les animaux. »

Ici nous sommes mieux documentés. Les détails transmis ont permis d'identifier rapidement la plante. Elle est connue depuis longtemps et l'Institut d'Agronomie Coloniale a pu facilement me fournir la fiche suivante :

« Lombiry ou lombiro est le nom sakalave du *Cryptostegia Madagascariensis* Boj. asclépiadacée de la tribu des Périplacées qui fournissait et fournit peut-être encore le caoutchouc de l'Ouest. »

Ce point établi, il resterait à chercher dans la volumineuse bibliographie, publiée dans les vingt dernières années, si la matière médicale en a été traitée, ce que je ne crois pas car la plupart des traités connus n'en parlent pas. L'action de ce toxique est bien plus facile à comprendre puisqu'il est absorbé par la voie stomacale. Il entre dans son emploi beaucoup moins de racontars et nous pourrions rapidement réunir de nombreux cas d'observations parmi la population de l'Androy où son usage est répandu. C'est un important sujet d'études que je laisse à d'autres n'ayant pour but dans ces modestes lignes que d'attirer l'attention sur les ressources inédites que la flore de la grande colonie met encore à la disposition de notre matière médicale.

BIBLIOGRAPHIE

Mycologie.

R. VANDENDRIES. — Nouvelles recherches expérimentales sur le comportement sexuel de *Coprinus micaceus*, Bruxelles, 1927, 125 p., 189 tableaux de croisements, 2 graphiques, 3 pl. (*Extr. des Mém. de l'Acad. roy. de Belg.*, classe des Sciences, 2^e série, t. IX, 1927).

Dans ce travail, le treizième, croyons-nous, publié par cet auteur sur cette question ou sur des questions connexes¹, M. VANDENDRIES étudie surtout la stérilité ou la fertilité entre haplontes de *Coprinus micaceus* provenant de différentes parties du monde. Dans le graphique ci-joint et qui est la reproduction de celui de la page 109, les points désignent les localités où ont été recueillis les carpophores. Les traits pleins qui les relient indiquent des croisements fertiles. Les traits interrompus signifient une fertilité partielle et l'absence de toute liaison correspond à la stérilité des croisements tentés. Les carrés encadrant deux ou trois points, groupent deux ou trois stations appartenant à la même aire géographique.

Si l'on fait abstraction des résultats fournis par la souche *Diekirch III*, on voit : 1^o que la fertilité est de règle entre souches voisines : Lyon et Lyon ; Belgique et Hollande, etc. ; 2^o que la stérilité est générale entre souches très éloignées : Belgique et Canada ; Lyon et Allemagne, etc.

Il y a eu quelques cas de semi-fertilité.

Une exception des plus nettes est constituée par la souche *Diekirch III* qui a copulé, non seulement avec celles d'Allemagne, mais même avec celles d'Edmonton, etc.

Malgré cette exception très caractérisée mais unique, il paraît légitime de conclure, comme dit, à la fertilité entre souches voisines et à la stérilité entre souches éloignées.

L'A. discute, à ce propos, les théories de KNIEP et de BRUNSWIK.

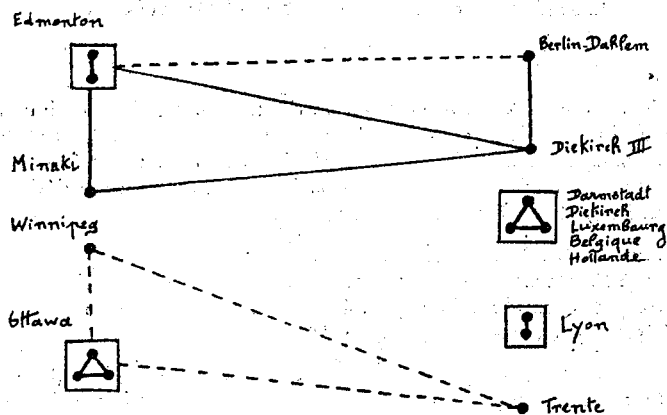
D'après KNIEP : sont fertiles entre elles les souches dont les déterminants

¹ Les précédents mémoires de VANDENDRIES ont été analysés dans ce *Bulletin* en 1926, n^o 14, p. 109, et en 1927, n^o 12, p. 94.

sexuels sont en opposition, sont différents ; sont stériles les souches ayant des facteurs sexuels communs.

Cette théorie ne s'accorde pas avec les expériences de L'A. puisqu'elles conduiraient à admettre que deux souches voisines ont des caractéristiques sexuelles différentes, alors que deux souches très éloignées en auraient d'identiques, ce qui serait bien étrange.

La théorie de BRUNSWICK qui semble opposée à celle de KNIEP, mais qui, dans le fond, aboutit à de semblables conséquences, ne rend pas bien compte, non plus, des résultats obtenus. D'après cet auteur, en effet : seraient fertiles



Reactions sexuelles
entre races étrangères de Coprinus micaceus

les souches chez qui auraient disparu les facteurs stérilisants ; la fertilité ne serait plus due à la présence d'un élément favorable, mais à l'absence d'un élément entravant. Il faudrait donc admettre que ces facteurs stérilisants, disparus dans une même aire géographique, reparaissent chez des races éloignées...

L'A. cite les expériences de SCHOWALTER sur une hépatique, *Riccardia pinguis*, qui ont donné des résultats assez parallèles à ceux obtenus avec *Coprinus micaceus* en ce sens que les tentatives de fécondation d'une plante par un anthérozoïde de provenance étrangère furent, le plus souvent, vaines ; l'anthérozoïde ne parvenait pas à dissoudre la membrane de l'œuf. On voit tout l'intérêt de semblables rapprochements et combien il est regrettable qu'une spécialisation, nécessairement de plus en plus étroite, les interdise si souvent aux naturalistes.

L'A. envisage aussi, dans ce travail, la tétrapolarité sexuelle et résume ainsi ce point dans ses conclusions générales : « L'analyse des croisements entre haplontes issus d'un même pied ou d'une même souche prouve que dans une même sporée il existe une tétrapolarité, le plus souvent cachée par de nombreuses dérogations aux lois du dihybridisme. »

On trouve également, dans ce travail, d'intéressantes observations sur les phases successives de la copulation mycélienne, sur l'apparition des anses d'anastomose et sur certains cas de « faillite *in extremis* de la copulation ».

Il est à souhaiter que l'A., poursuivant ses recherches avec un très grand nombre de souches séparées par des distances de tous les ordres de grandeur, arrive soit à dresser une carte de « zones biologiques », si l'on peut dire ; soit à déterminer quel est à peu près l'éloignement nécessaire entre deux souches pour qu'elles puissent être dites biologiquement distinctes, c'est-à-dire refusent de se conjuguer.

M. J.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M^{lle} MEUNIER, 29, rue Clauzel, Paris (9^e), céderait une importante collection d'ammonites et coquilles de tous genres ayant appartenu à M. G. Vaudez, membre à vie de la Société des Amis du Muséum et de la Société d'Entomologie. Se tient à la disposition de tout amateur désirant voir ces collections, tous les matins ou sur rendez-vous.

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON céderait au plus offrant (minimum 120 francs) : FAUCONNET, *Genera et Faune Analytique des Coléoptères de France*, en un volume, reliure demi-chagrin, état neuf. Adresser offres au Secrétaire général (122, rue Saint-Georges, Lyon, 5^e).

M. LAGORGETTE (Jean), Musée de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), demande : une chambre claire universelle pour le dessin ; DÉCHELETTE, *Archéologie* ; MAUBLANC, *Champignons*, 2^e éd., 2 vol. ; JOLEAUD, *Paléontol.* ; DE MARTONNE, *Géogr. phys.*, t. III ; BARRÉ, *Architecture du sol de la France* ; DE LAUNAY, *Cartes de la Géol. de la Fr.* ; *Science géol.*, et *Dictionn. des termes géol.* ; JÛENNETAZ, *Roches* ; COURTY, *Géologie* ; BIGEARD, *Champignons*, Complément (t. II) ; SUSS, *Face de la Terre* ; ROBIN, *la Terre*. Faire offres.

M. MOREAU, professeur à la Faculté des Sciences de Clermont, désire recevoir le *Pyronema confluens*, petite Pezize rose, de 1 à 2 millimètres de diamètre, assez fréquente dans les bois sur les emplacements encore chauds des charbonnières.

M. LIOU HO, secrétaire général de l'Institut Franco-Chinois de Lyon désire acheter la première partie de l'ouvrage de M. Adrien FRANCHET, *Plantæ Davidianæ*. Il achèterait aussi l'ouvrage de FORBES et HEMSLEY, *An Enumeration of all the Plants Known from China proper*, etc.

M. DESMÉ, 101, rue de Tivoli, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), désire avoir des correspondants en Espagne, Algérie, Tunisie et Midi de la France, pour l'échange des *Coléoptères* et des *Hémiptères*.

Le Gérant : O. THÉODORE.